

# La lettre d'information du CEM2D

Club d'Entreprise pour la Montagne et son Développement Durable

N°3 - Janvier 2014 -



Chers membres du CEM2D,

Une rencontre des membres du CEM2D s'est tenue jeudi 12 décembre 2013 au Centre de la Nature Montagnarde, afin de faire le bilan de l'année 2013 et de programmer la feuille de route de l'année 2014.

Cette matinée s'est articulée sur trois temps :

- Un retour sur les livrables prévus pour l'année 2013
- Un bilan sur les rencontres de l'année 2013
- Une discussion sur l'avenir du Club
- Des propositions d'actions pour l'année 2014

## Retours sur l'année 2013

### Les livrables de l'année 2013 :

- La Charte du CEM2D

Un groupe de 7 membres du Club a travaillé à l'écriture d'une charte du CEM2D dans le but de définir les valeurs du club et de donner une identité plus forte au CEM2D. Cette Charte inaugurée le 13 juin au Centre de la Nature Montagnarde (CNM) est une Charte d'intention, les membres ne la signent pas mais « L'adhésion au CEM2D vaut engagement moral à cette Charte ».

- La carte d'identité des membres du Club (*annuaire/trombinoscope*)

4 relances ont été faites par Anne-Claire au court de l'année pour rassembler les informations nécessaires à la constitution de cet outil (soit : coordonnées, photos des référents et valeurs phares des structures). Suite à ces relances, nous avons recueilli les informations de 22 des 52 entreprises membres.

L'atelier Esope s'est proposé de relancer les entreprises par téléphone et de nous offrir la conception graphique de cet annuaire, que nous pourrions donc livrer en 2014.

### Rappel sur le fonctionnement du Club :

- Distinction de 2 types d'actions différentes menées par le CEM2D

Nous rappelons que le CEM2D organise 2 types de rencontres différentes : les temps de mécénats et de convivialité et les temps de travail sur le Développement Durable.

- Distinction de 2 catégories de membres (selon les envies d'implication de chacun)

Nous rappelons que nous distinguons toujours 2 types de membres : les entreprises « mécènes » et les entreprises « actives » dans le club. Sur 52 entreprises nous avons constaté que la moitié s'engage dans le CEM2D en tant que mécène et pour soutenir le Club et le CNM et l'autre moitié s'engage dans le CEM2D pour participer activement aux séances de travail organisées.

- Les rencontres 2013

Pour 2013 les représentants des entreprises avaient exprimé un besoin de favoriser l'échange d'expérience entre les membres du Club avant de faire appel à des ressources extérieures. C'est pourquoi les rencontres de cette année se sont quasiment toutes faites en entreprises.

Nous avons donc visité 5 entreprises membres, qui nous ont fait découvrir leurs structures et les actions qu'elles ont mises en place en lien avec le développement durable et plus particulièrement avec le bien-être en entreprise (thème principal de l'année 2013).

- 30 janvier 2013 : visite de l'entreprise Dynastar en partenariat avec Drias, puis intervention sur la politique environnementale de l'entreprise (28 personnes du CEM2D)
- 14 mars 2013 : visite de l'entreprise Socquet et Fils (22 personnes du CEM2D)
- 11 avril 2013 : visite de l'entreprise Quechua axée sur le bien-être en entreprise (35 personnes du CEM2D)
- 16 mai 2013 : visite du cabinet Alliance Conseil (22 personnes du CEM2D)
- 13 juin 2013 : présentation de la Charte du CEM2D au Centre de la Nature Montagnarde (20 personnes du CEM2D)
- 12 septembre 2013 : visite du cabinet Aria Projets sur la qualité environnementale des bâtiments (25 personnes du CEM2D)
- Rencontres Alpines : journée du 14 novembre destinée aux socioprofessionnels (3 personnes du CEM2D)

L'agenda était fixé au 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, avec une alternance matin (8h30) et fin de journée (19h). Finalement les rencontres ont toutes eu lieu en soirée, car il était plus simple d'organiser des visites d'entreprises en soirée plutôt qu'en matinée. De nombreux membres demandent à ce que les rencontres 2014 aient une alternance matin et soir, avec des séances de travail plus approfondies.

## Discussions sur le nombre d'adhérents au Club

### Questionnement :

- Le Club compte de plus en plus de membres : 45 membres en 2012, 52 membres en décembre 2013

Comme nous l'avons constaté, nous distinguons toujours 2 types de membres : les entreprises « mécènes » et les entreprises « actives ». Le nombre de membres n'est donc pas un problème en termes d'organisation, étant donné qu'en moyenne 25 personnes participent aux rencontres, ce qui reste tout à fait gérable.

Il est aussi constaté que certaines professions sont très représentées, mais nous ne pouvons pas refuser une entreprise volontaire à partir du moment où elle partage les valeurs du CEM2D.

Il est donc décidé de ne pas refuser l'adhésion à de nouveaux membres de façon arbitraire, mais que dorénavant nous cesserons de démarcher les entreprises. Les nouveaux membres seront donc des entreprises parrainées ou des entreprises venues d'elles même qui éprouvent un fort intérêt à adhérer.

- Cotisations

Nous vous informons que les cotisations au CEM2D augmentent d'environ 10 % pour 2014 (appliquée à date d'anniversaire de l'adhésion) : 220 € pour les entreprises de moins de 50 salariés (soit 8€ après déduction fiscale) et 380 € pour les entreprises de plus de 50 salariés (soit 12€ après déduction fiscale).

## Propositions d'actions pour l'année 2014

### Les livrables de l'année 2014 :

- L'annuaire des membres du CEM2D
- Newsletters (biannuelle)
- Compte-rendu des rencontres
- Cahier des charges pour un nouveau site internet (un groupe de travail sera mis en place au 2<sup>ème</sup> trimestre)

### Les rencontres de l'année 2014 :

Le besoin d'intégrer plus de temps de travail sur le Développement Durable est évoqué, et pour cela le besoin d'avoir des rencontres plus longues pour pouvoir approfondir les sujets. Le thème principal choisi pour cette année est « la qualité de l'air ». Concernant l'agenda, nous gardons le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, mais avec une alternance matin (8h30) et fin de journée (19h).

## Voici la feuille de route proposée en fin de réunion pour l'année 2014 :

- 16 janvier 2014 : soirée conviviale au restaurant d'altitude Le Schuss ;
- 13 mars 2014 : matinée en 3 temps :
  - présentation du collectif Trans'Versant ;
  - présentation de ce qu'est un SCOT (Schéma de COhérence Territorial) et puis présentation des premiers résultats d'un travail d'inventaire de la biodiversité du Pays du Mont-Blanc, travail effectué par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature) ;
  - présentation par la FRAPNA de la démarche « zéro pesticides dans nos villes et villages » démarche qui commence à intéresser le monde des entreprises.

- 3 avril 2014 : fin d'après-midi et début de soirée autour du PPA (Plan de Protection et l'Air) et la mobilité douce, suivie d'un buffet ;
- 12 juin 2014 : après-midi de présentations de JHF Conseil et du Cabinet Atémia sur des thématiques en lien avec la protection de l'air et le développement durable (à définir) puis visite du CNM et buffet convivial sur la terrasse du CNM ;
- 18 septembre 2014 : soirée visite d'une entreprise du Club (à définir) ;
- 11 décembre 2014 : matinée bilan 2014 et feuille de route 2015.

*Vous serez relancés avant chaque rencontre pour les détails d'organisation.*

**CONTACTS :** Anne-Claire COLOMB - Animatrice du CEM2D  
Club d'Entreprises pour la Montagne et son Développement Durable  
Centre de la Nature Montagnarde  
Château des Rubins - 74700 SALLANCHES  
Tél. +33 (0)4 50 58 32 13 - Fax +33 (0)4 50 93 70 63  
<http://www.centrenaturemontagnarde.org>



NOTA

AFIN DE CONTRIBUER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT MERCI DE N'IMPRIMER CE MAIL QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ

